## PRÉFACE

les documents qui précédèrent l'établissement de l'imprimerie à Québeo [1764], cee documents étant restés manuscrits on bien ayant été imprimés en France, on seulement plus tard au Canada, dans certainee collections. Tels eont lee mandements épiscopanx antérieurs à 1764, les arrêts et ordonnances des gouverneurs on du Conseil Sonvorain de la Nouvelle-France, concernant le fléan de l'ivrognerie, la traite de l'ean-de-vie, la règlementation dee anbergee. Ici encore, il y aurait ample matière à une bibliographie, différente de celle que nons avons entreprise.

Pent-être se demandera-t-on à quelles sourcee nous avons puisé, dans quelles bibliothèques nous avons trouvé nos imprimés de Québec et de Lévis. Il n'y a nulle part de collection aussi importante des imprimés concernant la tempérance et publiés dans la Province de Québec, que la collection formée par nous dans la bibliothèque de notre convent de Québec. A part les livres, les revues et les brochnres, cette collection comprend environ denx cente menus imprimés—les plus difficiles à déconvrir. Le collection de brochures canadiennes de feu le juge Chanveau, rénnies en 525 volnmes—soit 5 à 6000 numéros—déposés à la bibliothèque de la Législature de Québec, a aussi été eoigneusement visitée; none y avons rencontré quelques brochuree de tempérance. L'Université Laval de Québec nous en a fourni de eon côté une douzaine, et non des moins rares. Les collections Gagoon, Neilson, Baby, la bibliothèque de l'Ecole normale Jacques-Cartier, de Montréal, celle du Châtean Ramezay, la collection d'impri-